

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 16</p> <p><b>Quorum atteint</b></p> <p><u>date de convocation :</u> 21 juin 2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 21 juin 2024</p>	<p><b>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE</b> le 27 du mois de <b>juin</b> à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : <b>BARRIER</b> Marie-Agnès, <b>BESSON</b> Isabelle, <b>BRET</b> Vincent , <b>CHARVAT</b> Patrick, <b>DUC</b> Bernard , <b>DUC</b> Gwendoline, <b>GAUDENECHÉ</b> Patrice, <b>MARION</b> Isabelle , <b>MARY</b> Claude, <b>PAQUIEN</b> Lionel, <b>ROLIN</b> Jérôme , <b>SAUREL</b> Nelly</p> <p><b>Absents excusés :</b> <b>JANTON</b> Joëlle (a donné pouvoir à DUC Bernard), <b>POUGET-MATHIEU</b> Régine (a donné pouvoir à VASSY Jean-Louis), <b>RONGY</b> Marie-Madeleine (a donné pouvoir à BESSON Isabelle), <b>CLET</b> Benjamin, <b>RODRIGUEZ</b> Richard.</p> <p><b>Absents :</b> <b>CARRERE</b> Alexandra</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> <b>CHARVAT</b> Patrick</p>

**DÉLIB. N° 038- 2024 OBJET : SDED DEMANDE DE SUBVENTION AUX TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE- BIBLIOTHEQUE DE MONTRIGAUD**

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixent le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Énergiquement.

Par délibération du 02/03/2022, la commune de Valherbasse adhère à cette compétence, à travers sa formule « Énergie Plus », lui donnant notamment accès :

- à un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- à une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune de Valherbasse projette des travaux sur le bâtiment de la bibliothèque de Montrigaud, au 10 Allée de la Bibliothèque Montrigaud, 26350 Valherbasse, consistant notamment au:

***pose de deux portes d'entrée***

Le montant global estimatif de l'opération s'élève à 9 158,33 € HT soit 10 990,00 € TTC.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal décide :

d'autoriser le Maire à solliciter auprès de Territoire d'énergie Drôme – SDED une aide financière de 20 % à 50 % du montant HT des travaux d'économies d'énergie inclus à l'opération de rénovation de menuiseries

de céder à Territoire d'énergie Drôme - SDED les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) qui seront

issus des travaux réalisés.

**DONNE TOUT POUVOIR** à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 27 juin 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

